

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4529>



Déclaration des élus enseignants du collège Pasteur au CA du 3 février 2014



Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) -
Publication date: mercredi 5 février 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Bien que constante par rapport à l'année scolaire précédente alors que les effectifs baissent (-9 élèves), la répartition de la Dotation Horaire Globale pour l'année 2014-2015 montre que les dégradations des années précédentes sont confirmées.

– Au niveau des effectifs dans les classes :

Au moins 27 élèves par classe sont attendus en 6ème (hors dispositif DYS et classe passerelle)

Au moins 27 élèves par classe sur le niveau 4ème

Au moins 28 élèves par classe en 3ème

– L'enseignement des langues :

Disparition des groupes d'anglais bilangue

Insuffisance de la dotation pour la LV2 chinois

– Les horaires d'enseignement auxquels les élèves ont droit ne sont pas respectés :

Sur le niveau 5ème, seules 23,5h d'enseignement (hors option) sont assurées alors que les textes imposent un volume de 25,5h.

De la même manière, 2,5h sont manquantes par classe sur le niveau 4ème.

– Il n'y a plus de possibilité de dédoublement dans certains enseignements, scientifique, notamment.

– La charge d'heures supplémentaires bien qu'en légère baisse reste trop importante, alourdissant le travail des enseignants, rendant impossible le travail d'équipe que les enseignants, pourtant, revendiquent. Dans au moins 3 disciplines (mathématiques, technologie, anglais), un enseignant part compléter son service dans un autre établissement alors qu'il y a des heures supplémentaires en nombre assez important pour qu'il puisse assurer l'intégralité (ou presque) de son service au sein du collège.

– Au moins 11 enseignants de l'établissement sur 41 partageront leur service dans plusieurs sites l'année prochaine. Un enseignant en service partagé qui doit quitter le collège pour rejoindre son second (voire son troisième) établissement d'exercice est moins disponible pour les élèves.

Par ailleurs, une partie de l'équipe pédagogique et éducative travaille depuis l'année dernière sur la mise en place d'une classe d'accueil pour les élèves rentrant en 6^{ème} avec des difficultés scolaires déjà installées. A moyen constant, cela oblige à déshabiller Paul pour habiller Pierre.

Alors, même si pour la première fois depuis 8 ans, la situation ne se dégrade pas, nous ne pouvons nous en satisfaire et nous votons contre la répartition de la dotation.

Pour de bonnes conditions d'études des élèves, pour la qualité du travail des personnels, nous demandons :

– L'attribution de moyens supplémentaire pour la mise en place de la classe passerelle ;

– Le rétablissement des groupes d'anglais bilangue en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} (12h), le financement complet de la LV2 chinois (1h) ;

– Le rétablissement des horaires manquants sur le cycle central (2h par classe en 5^{ème} soit 12h, 2h par classe en 4^{ème} soit 12,5h) ;

– La création d'une 6ème division de troisième.

Déclaration des élus enseignants du collège Pasteur au CA du 3 février 2014

Les personnels enseignants se réuniront en assemblée générale jeudi pour décider de la suite des actions qu'ils entendent mener.